

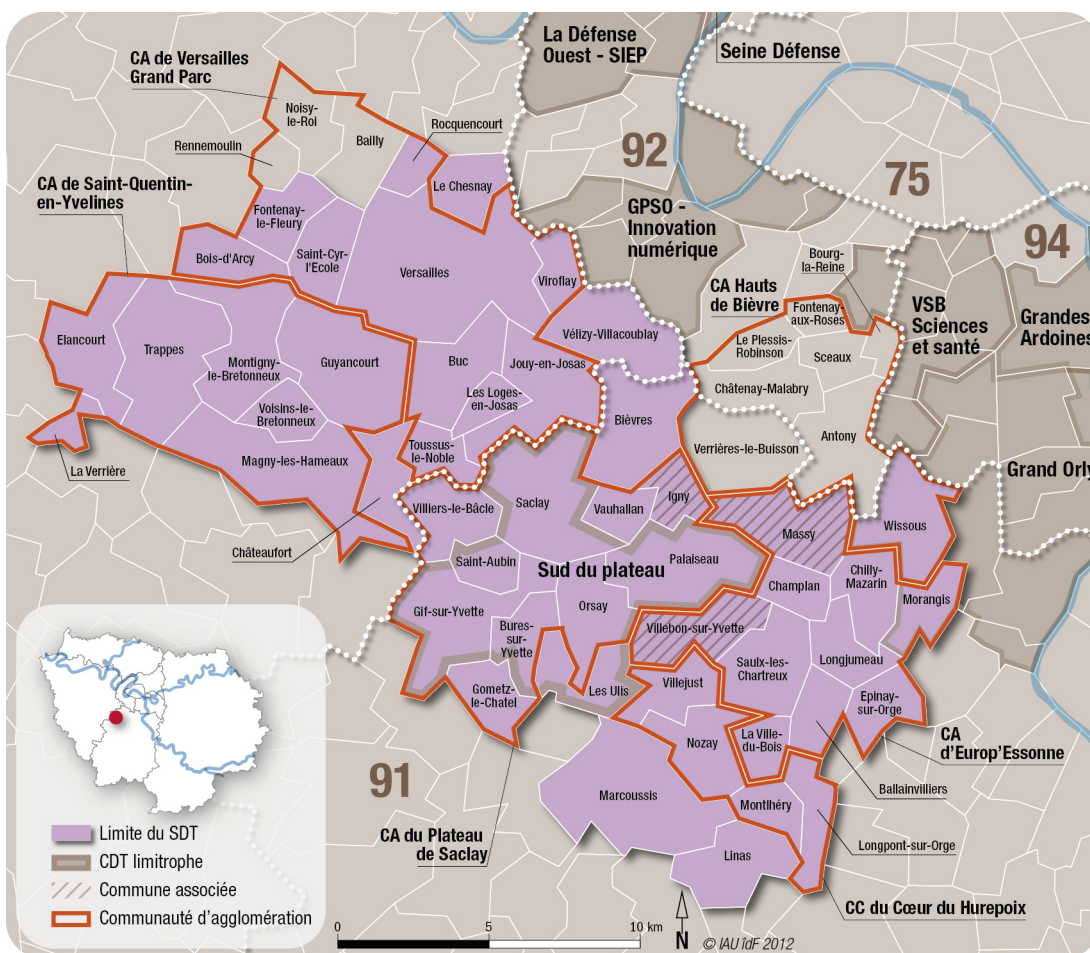
Paris Saclay

- 49 communes • 4 communautés d'agglomération, 1 communauté de communes • 658 000 habitants*
- 276 000 logements* • 374 500 emplois* • 333 500 actifs*

*RP 2008

Position dans l'ensemble régional et gouvernance du SDT

Carte des communes et EPCI concernés



C'est le secteur emblématique du projet Grand Paris. L'État veut y développer un grand Campus de l'université Paris-Saclay de rang mondial, associé à un cluster et a installé fin 2010 l'Établissement public Paris-Saclay (EPPS) au service de ce projet. Son conseil d'administration a adopté le 13 janvier 2012 un schéma de développement territorial, sur le périmètre des 49 communes.

La Région intervient sur l'ensemble des quatre agglomérations avec une convention GP3 du contrat de projet État-Région.

Les périmètres et le nombre des CDT à l'intérieur de ce grand territoire ne sont pas encore établis.

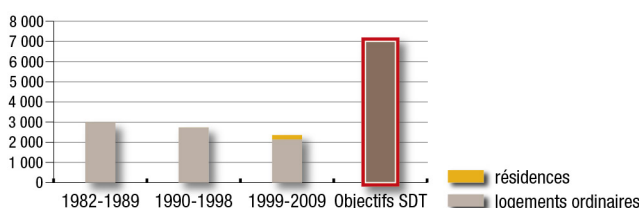


L'inventaire des projets

Les objectifs de construction de logements :

Entre 6 000 et 8 000 par an¹.

Évolution annuelle moyenne de la construction de logements depuis 1982 et objectifs SDT



Source : Sitadel ; de 1982 à 2009 : logements ordinaires commencés ; de 1999 à 2009 : logements en résidence commencés.

L'objectif affiché est de loger au moins 45 % des futurs actifs du territoire.

Diversité des logements prévus : logements étudiants / résidences pour chercheurs / logements familiaux ; collectifs / individuels ; accession à la propriété / locatifs privés / sociaux. 1/3 du total des logements construits seront sociaux (cf. Commission Logement du SDT, juin 2011).

Les 6 000 à 8 000 logements à construire se déclinent de la façon suivante :

- 5 300 à 6 700 logements familiaux ;
- 700 à 1 300 logements étudiants localisés pour l'essentiel dans la partie sud du plateau et sur les communes environnantes.

Autres objectifs chiffrés :

- création de 4 000 à 6 000 nouveaux emplois par an d'ici à 2015, niveau atteint progressivement (source : « Paris-Saclay Schéma de développement territorial »).
- création de x m² Shon de bureaux : NR
- création de x m² Shon ou Ha activités : NR
- population : NR

Les principaux projets d'aménagement, d'infrastructure, de développement économique et culturel mentionnés dans le Schéma de développement territorial

Développement économique - Innovation - Recherche

- Création du Campus Paris-Saclay. L'université Paris-Saclay (rassemblant l'université d'Orsay et plusieurs grandes écoles) est programmée pour 2014, elle devrait pouvoir ainsi figurer dans les dix premières universités de rang mondial des classements internationaux. A l'horizon 2025, le Sud du Plateau devrait accueillir plus de 20 000 enseignants-chercheurs et 40 000 étudiants.
- Création à l'étude du pôle Mobilité du futur.
- Inscription de l'ensemble des sites du grand territoire dans une dynamique de cluster, développement d'une politique d'attractivité internationale.
- Maintien du taux d'emploi à 1,2 à l'échelle du grand territoire.
- Un développement en extension de ZAE : Courtabœuf (45 ha) et la Bonde (43 ha) à Massy-Europ'Essonne.

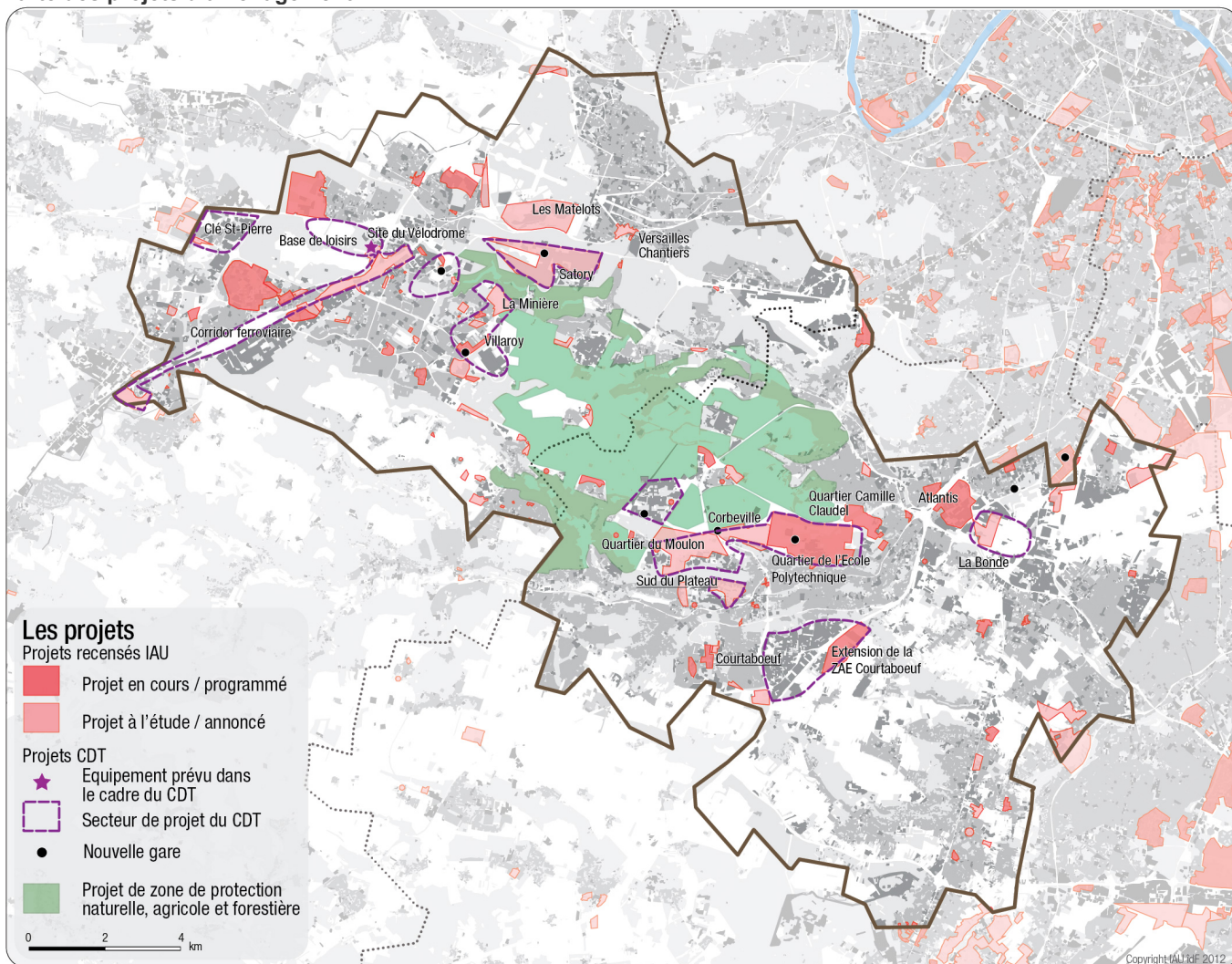
Aménagement- Equipements - Services

- Création de trois nouveaux quartiers : Sud du Plateau, Satory et La Minière. Principes d'aménagement : compacité (40 à 100 logements/ha), mixité fonctionnelle, liens aux centres urbains existants, proximité avec la nature (ville/nature).
- Sud du Plateau : création de plusieurs quartiers mixtes et compacts permettant le projet Campus Paris-Saclay : quartiers Polytechnique, Corbeville, Moulon, Camille Claudel. Densification des domaines existants et extension urbaine intégrée à l'environnement. Objectif de cohérence d'ensemble et de programmation globale qui sera définie avec la CAPS.
- Création de deux nouveaux quartiers sur la partie yvelinoise : Satory et La Minière, pôles urbains mixtes autour du pôle Mobilité du futur.
- Renouvellement urbain important en cours sur le site Massy-Atlantis (100 ha) à proximité de la gare TGV avec du développement économique (implantation d'entreprises de pointe), des logements et des équipements (centre de Congrès de 600 places).
- Pérenniser l'activité agricole par la délimitation d'une zone de protection naturelle, agricole et forestière de 3 898 ha dont 2 317 ha de terres agricoles au sein de l'OIN.
- Identification des potentiels fonciers et de leur condition de mobilisation.
- Construction d'équipements de proximité mutualisés dans les nouveaux quartiers, accroissement de la capacité d'accueil des équipements existants, développement de l'offre d'équipements structurants.
- Faire de Paris-Saclay une vitrine des services urbains du futur.
- Développer la desserte du territoire en très haut débit.

¹ D'après la Territorialisation des objectifs de logements (ToL), objectif repris dans le document « Paris-Saclay Schéma de développement territorial ».



Carte des projets d'aménagement



Autres projets en cours ou envisagés

- Réalisation en cours du vélodrome de Saint-Quentin-en-Yvelines ;
- Rénovation du golf national de Guyancourt en prévision de la Ryder Cup de 2018.



Carrefour du Christ de Saclay



Gare de triage de Trappes

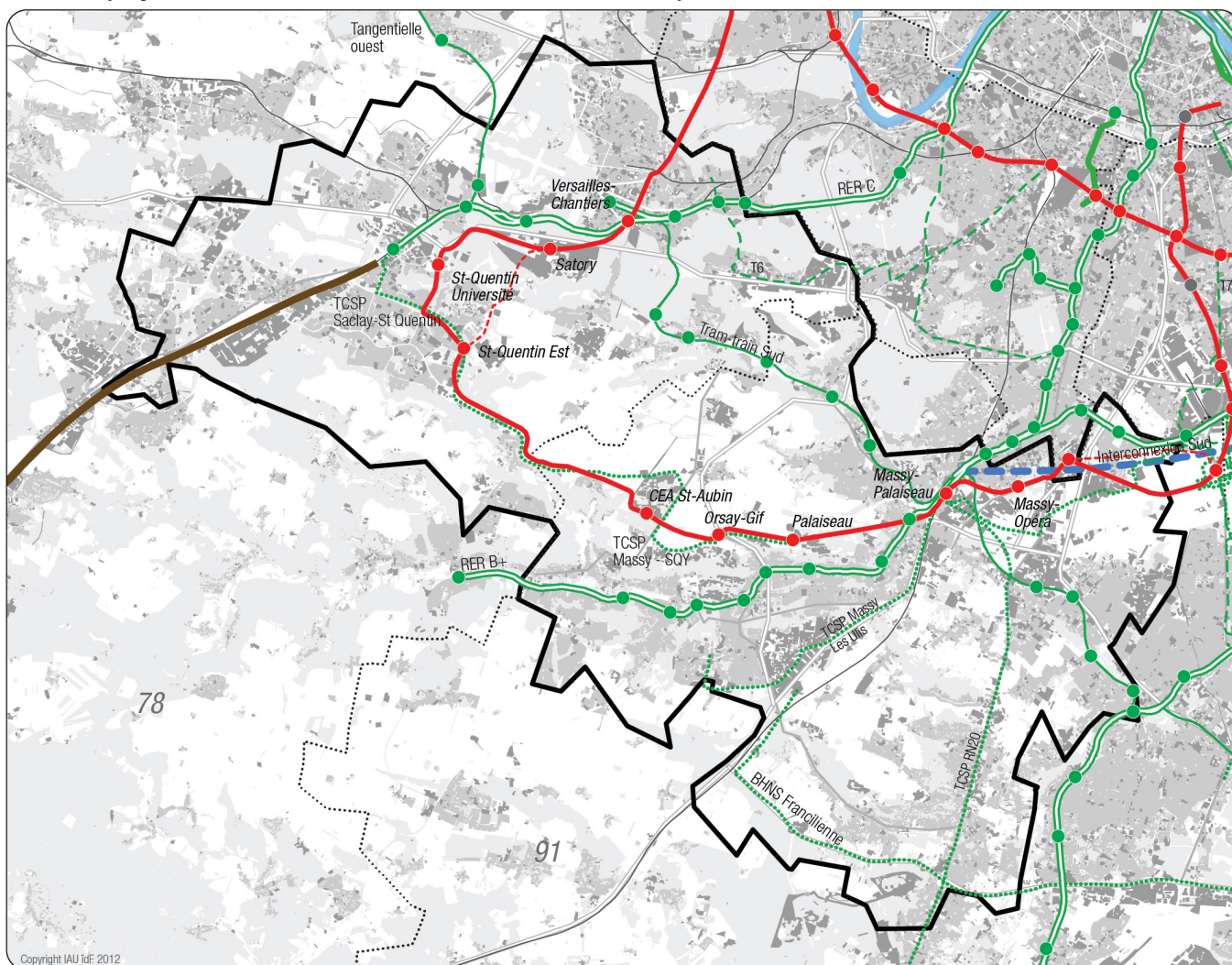


Un des futurs bâtiments du quartier du Moulon



Voies ferrées à Massy

Carte des projets d'infrastructures TC et routières intéressant le périmètre du CDT



Projets sur le réseau de transport en commun

- Projets du Plan de mobilisation et PDU
- voie ferrée et métro
- modernisation RER
- tram-train
- tramway
- TCSP / BHNS

Projets Grand Paris Express

- réseau de transport du Grand Paris / gare
- autre projet de métro automatique en rocade / gare
- gare retenue à titre conservatoire

Projets concernant le réseau ferroviaire national

- interconnexion TGV

Projets routiers

- Projets concernant le réseau national - Révision du SDRIF - Porter à connaissance de l'Etat
- nouveau tracé

Infrastructures de transport

- Métro du Grand Paris avec sur le SDT neuf gares dont deux interconnexions avec les gares existantes de Versailles-Chantier et Massy-Palaiseau et sept gares nouvelles.
- Projets du plan de mobilisation et du PDU. Création de deux tram-train : Tangentielle ouest et tram-train Sud Massy-Evry. Modernisation des RER C et B+. Création du tramway T6 Croix du Sud.
- Le porter à connaissance de l'État 2011 pour la révision du Sdrif indique un projet d'aménagement de la RN 10 entre Trappes et Les Essarts.

- Un projet de barreau routier RD 938-RN 12 entre Guyancourt-La Minière et Buc est étudié par le conseil général des Yvelines.
- Inscrit au Contrat Particulier Région-Département de l'Essonne, la réalisation d'un nouveau tronçon de site propre sur la ligne Massy-Saint-Quentin desservira les espaces de développement économique et universitaire du plateau ainsi que ses lieux de vie. Cette liaison bus relie actuellement les gares RER et SNCF de Massy jusqu'à l'Ecole Polytechnique à Palaiseau. La mise en place du site propre implique le réaménagement de la RD 36 par le conseil général de l'Essonne, ainsi que la requalification



Nouveau lieu de vie au sein de Polytechnique



Institut des sciences moléculaires à Orsay



Laboratoires de l'Ecole polytechnique

du Christ de Saclay, point noir régional de la circulation automobile.

Secteurs à enjeux

Satory – La Minière. Le projet de pôle Mobilité du futur, 2^{ème} pilier du cluster, est encore en phase d'études. Ce pôle technologique, qui s'appuie sur la présence du Technocentre de Renault à Guyancourt et du centre de recherche et développement de PSA à Vélizy-Villacoublay, accueillerait des entreprises et des centres de recherche dédiés à la mobilité durable. Projet d'Institut intégratif recherche-industrie VéDéCoM. Extension du Technocentre programmée. Projet d'accueil de grandes entreprises sur La Minière ainsi que de logements, services, commerces et équipements publics.

Le corridor ferroviaire. Secteur de renouvellement urbain, de potentiel foncier, porteur de développement économique et résidentiel. Les principaux sites mutables sont Les Bécanes (près de 40 ha) et autour des gares de Trappes et de La Verrière.

Les Matelots-Mortemets. Situé à proximité du château de Versailles, l'enjeu est d'organiser la reconversion du site, d'étudier la possibilité de réouverture de la gare des Matelots, d'en améliorer la liaison au centre-ville voire à Satory et d'y proposer une programmation d'équipements touristiques, sportifs et de loisirs.

Le site du vélodrome. Initialement prévu dans le cadre de la candidature de Paris pour l'accueil des Jeux Olympiques, le projet de vélodrome a cependant été maintenu. Les travaux sont en cours. Situé à l'est de la base de loisirs, sur 15 ha au total, ce pôle sportif et de loisirs accueillera le Centre national du cyclisme avec notamment une piste unique en son genre au niveau mondial permettant d'accueillir des compétitions de très haut niveau (5 000 places). Il comprendra également une piste couverte de BMX (motocross), des bureaux, des commerces, des hôtels, des logements étudiants et des résidences pour chercheurs. Il est réalisé dans le cadre d'un partenariat public-privé.

Tangentielle Ouest. Sa réalisation est prévue en plusieurs phases :

- 1. liaison Saint Cyr-Saint Germain RER : mise en service 2016 ;
- 2. Saint Cyr – Achères ville : étude préliminaire ;
- 3. prolongement jusqu'à Cergy.

Quartier de l'Ecole Polytechnique, Palaiseau (265 ha). Densifier le site de l'Ecole Polytechnique en intégrant des projets en cours et de nouveaux

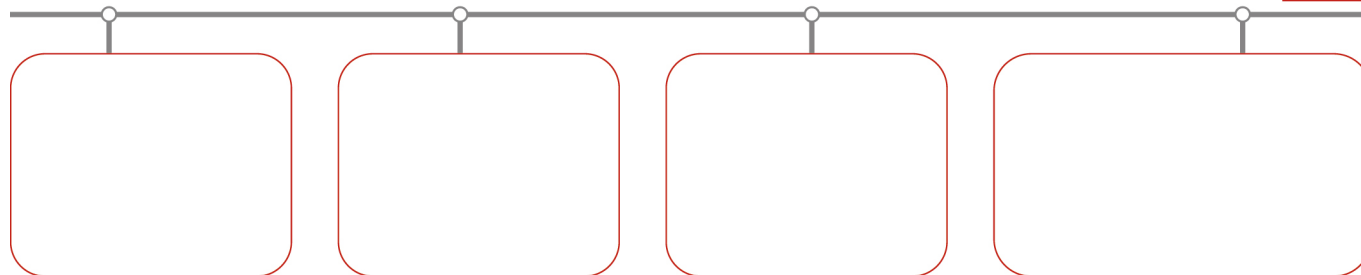
établissements comme l'Ecole des Mines, l'ENSEA, Agro Paris-Tech-INRA, etc. Mise en relation avec les quartiers environnants et en projet (quartier Camille Claudel, 22 ha, 2 000 logements) afin de réaliser une véritable continuité urbaine.

Corbeville, Orsay (63 ha). Projet, à l'étude, d'extension urbaine entre les quartiers Polytechnique et du Moulon.

Quartier du Moulon, Gif-sur-Yvette et Orsay (300 ha). Densification du site autour de l'université Paris 11 et Supélec avec l'arrivée de l'Ecole Centrale Paris, de l'ENS Cachan et de nouvelles composantes de Paris 11 au sein d'un quartier multifonctionnel (accueil de logements notamment pour les étudiants, entreprises, commerces et services).

La Bonde, zone d'activités existante, limitrophe du quartier de gare TGV Massy-Atlantique qui est en cours de construction (4 000 logements et 14 000 créations d'emploi à terme en 2020). Un projet d'extension sur 43 ha de terres agricoles est à l'étude, dédié au développement économique.

Projet de délimitation d'une zone de protection naturelle, agricole et forestière (ZPNAF) du plateau de Saclay d'environ 3 900 Ha, comprenant une zone de protection agricole de 2 317 ha. L'EPDS a adopté ce projet en décembre 2011, il doit désormais être soumis à enquête publique avant d'être adopté par le Conseil d'Etat.



L'avancement du SDT :

Points d'accord qui restent à construire entre les partenaires

Questions en suspens

- Le périmètre du CDT Versailles – Saint-Quentin-en-Yvelines, qui comprend désormais Vélizy-Villacoublay, fait encore l'objet de discussions. La question de l'intégration de l'ensemble des communes des intercommunalités dans ce CDT demeure (la préférence des services de la préfecture et de l'EPPS va à un périmètre plus resserré, perspective délicate pour certains présidents d'intercommunalités). Le périmètre du CDT Sud du Plateau de Saclay est pour le moment établi sur sept communes, Igny, Massy et Villebon-sur-Yvette devant prochainement se prononcer sur leur intégration à ce CDT.
- Les propositions dans le domaine de la culture sont à préciser.
- Le problème que constituerait le passage d'un métro aérien dans le tissu urbain de Guyancourt a été soulevé par le maire de la commune lors du comité de pilotage du 21 février 2012.
- L'enjeu de doter le secteur Versailles - Saint-Quentin d'équipements sportifs de haut niveau a été pointé par l'Etat lors de ce même comité de pilotage.
- Les délais prévus par la loi du Grand Paris pour soumettre à enquête publique les CDT du secteur Paris-Saclay n'ont pu être tenus, une modification législative pourrait être envisagée.
- L'amélioration de la gestion de l'eau sur le Plateau est un enjeu environnemental fort conditionnant l'ensemble des projets urbains.

Les éléments de calendrier.

3 novembre 2011 : copil du CDT Sud du Plateau de Saclay.

13 janvier 2012 : adoption par le conseil d'administration de l'EPPS du Schéma de développement territorial.

17 février 2012 : dernier copil du CDT Versailles – Saint-Quentin-en-Yvelines.

12 avril 2012 : dernier copil du CDT Sud du Plateau.

Documents et sites internet de référence :

« Paris-Saclay Schéma de développement territorial », EPPS, janvier 2012.

Territoires de projet du Grand Paris et CDT, Préfecture de la Région d'Ile-de-France, 23/01/2012

IAU : <http://www.iau-idf.fr>

Préfecture de région :

<http://www.ile-de-france.gouv.fr/Carrousel/Grand-Paris>

Etablissement public Paris-Saclay :

<http://www.cluster-paris-saclay.fr>

Crédits photographiques : © Philippe Guignard, © Philippe Guignard / La Documentation Française / Région Ile-de-France / IAU îdF, © Claus en Kaan, © Muoto Architectes, © Michel Rémon Architecte, © C. Seguin / IAU îdF, © E. Jarrowseau / IAU îdF, © C. Doutré / BaSoH / IAU îdF, © MDP – XDGA - FAA

L'IAU îdF remercie les services de la région Île-de-France (UAD - DPASM) pour la collecte, l'analyse et la synthèse d'informations sur les CDT.

Merci également aux services de la DRIEA IF, à l'EPPS, aux EPA sollicités, aux collectivités locales engagées dans la démarche, à Paris Métropole, pour les échanges avec nos équipes au sujet des projets de CDT.

IAU île-de-France

15, rue Falguière – 75740 Paris cedex 15

Tél. : + 33 (1) 77 49 77 49 – Fax : + 33 (1) 77 49 76 02

<http://www.iau-idf.fr>

Directeur général : François Dugeny

Fiche réalisée par le DUAT / Directeur : Fouad Awada

En charge du suivi du SDT : Valérie Constanty – valerie.constanty@iau-idf.fr Emilie Jarrowseau – emilie.jarousseau@iau-idf.fr Marie-

Angèle Lopes marie-angele.lopes@iau-idf.fr